

[ACTUALITES PRODUITS]

Réglementations spécifiques

Questions-réponses de l'ANSM sur les produits cosmétiques

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (« ANSM ») vient de rendre publiques sur son site internet des questions-réponses relatives à la réglementation des produits cosmétiques. L'ANSM revient notamment sur la définition et les obligations de la personne responsable, les obligations à respecter avant et après la mise sur le marché des produits ainsi que sur la possibilité d'utiliser des huiles essentielles, des substances CMR et des nanomatériaux dans les produits cosmétiques.

Source

http://ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/72d7c7e851c27408536138f9408de406.pdf